

Délibération n° CM-2024-11-001

**Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi 5 novembre 2024 à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil, sous la Présidence de M. Gilles LURTON, Le Maire .

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Convocation en date du 30 octobre 2024

Date d'affichage de la convocation : 30 octobre 2024

Membres présents : M. Gilles LURTON, M. Jean-Virgile CRANCE, Mme Florence ABADIE, M. Nicolas BELLOIR, Mme Céline ROCHE, M. Abel KINIÉ, Mme Isabelle DUPUY, M. Serge BESSEICHE, M. Guillaume PERRIN, Mme Tiphaine RENARD, Mme Marie BURGALETA-BOUVIER, Mme Annie CAILLIBOTTE, Mme Karine CHOUIKHA, Mme Caroline CRANCE, Mme Sophie DANINO-SOISSON, M. Armel DE LESQUEN, M. Emmanuel FEIGE, M. Pascal FLAUX, M. Jacques HARDOIN, Mme Anna JOURNÉ, Mme Catherine KRAUSS, M. Frédéric LAMBERT, Mme Sophie LAUDE, M. Florian LEMÉE, M. José LOBATO-PINTO, Mme Anne-Laure MOREAU, M. Hubert SENE, Mme Pierrette TRONEL, M. Yann-Erwan TURCAS, Mme Anne-Claire CLAVIER, Mme Anne LE GAGNE, M. Victor RICHARD

Absent : M. Florian BIGAUD

Pouvoirs :

Mme Sophie LEPRIZÉ à Mme Sophie LAUDE
Mme Caroline DESQUESSES à Mme Isabelle DUPUY
Mme Clarisse BÉCHU à Mme Karine CHOUIKHA
M. Arthur BUSNEL à M. Armel DE LESQUEN
Mme Elodie FARCOT-JAFFRELOT à Mme Sophie DANINO-SOISSON
Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ à M. Frédéric LAMBERT
M. Johann LEUX à M. Florian LEMÉE
Mme Sophie BEAUDOUT à Mme Anne LE GAGNE
Mme Rozenn SAGET à Mme Anne-Claire CLAVIER
M. Edouard VAURY à M. Victor RICHARD

Secrétaire de séance : Anna JOURNÉ

1 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Rapporteur : Monsieur BELLOIR

1. **BUDGET PRINCIPAL**

Le montant de la présente décision modificative s'élève à 917 885 € en section de fonctionnement et – 880 566 € en section d'investissement.

1.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 917 885 €.

Produits des services et du domaine (+ 477 155 €)

Des recettes plus importantes que prévues sont attendues pour le forfait post-stationnement (+ 230 000 €), les recettes des expositions (+ 116 000 €), les redevances de stationnement (+ 70 000 €), les concessions dans les cimetières (+ 50 000 €), la contribution du budget annexe PGL aux charges de personnel (+ 10 000 €), la redevance pour le réseau de gaz (+ 1 050 €) et divers produits (+ 105 €).

Fiscalité locale (+ 64 200 €)

Il s'agit de rôles supplémentaires de fiscalité directe (+ 39 200 €) et d'ajustements relatifs à la taxe sur l'électricité (+ 25 000 €).

Dotations et participations (+ 23 018 €)

Des subventions complémentaires ont été obtenues :

- ✓ + 19 850 € de la CAF pour le financement des journées pédagogiques (crèches).
- ✓ + 8 000 € de fonds vert pour les études sur les chiroptères et l'éclairage public.
- ✓ + 4 000 € d'ajustements pour les expositions : - 11 000 € pour la DRAC (la prévision comprenait à la fois les montants DRAC et région) et + 15 000 € pour la région (soldes 2022 et 2023, acompte 2024).
- ✓ + 4 518 € de l'ADEME pour le conseiller Citergie.
- ✓ + 3 500 € de l'Etat pour le passage de la flamme olympique.
- ✓ + 3 000 € de la Banque des Territoires pour le forum maritime.
- ✓ - 9 350 € pour le fonds Chêne (les subventions 2024 concerneront uniquement des dépenses d'investissement).
- ✓ - 10 500 € pour la subvention départementale en faveur du conservatoire.

Autres produits de gestion courante (+ 12 212 €)

Sont prises en compte des recettes certaines ou déjà encaissées relatives à des remboursements d'aides à l'accession à la propriété (12 211 €) et à une cession pour un euro symbolique (1 €).

Produits financiers (+ 5 000 €)

Il s'agit des dividendes de la Rance et des intérêts des parts sociales de la Caisse d'Epargne.

Produits exceptionnels (+ 32 500 €)

Sont concernées des annulations de mandats sur exercices antérieurs (+ 32 500 €),

Reprise sur provisions (+ 252 000 €)

Le recours de Kendalia relatif au titre émis à son encontre en 2019 ayant été rejeté, il convient de reprendre la provision correspondante.

Opérations d'ordre (+ 51 800 €)

Il s'agit d'augmenter les crédits consacrés aux travaux en régie (+ 50 000 €) et aux amortissements des subventions d'équipements (+ 1 800 €).

1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de – 40 700 €.

Les charges à caractère général (- 629 120 €)

Des crédits complémentaires sont demandés à hauteur de + 60 500 € :

- ✓ + 18 700 € pour le prolongement de l'exposition Lee Miller (qui génère également des recettes complémentaires).
- ✓ + 18 000 € de rémunération complémentaire du délégataire du stationnement au regard des recettes encaissées (Intra-Muros et Paul Féval).
- ✓ + 8 500 € pour la régularisation de crédits pour les expositions.
- ✓ + 6 500 € pour l'acquisition de documents dans les points lecture de la médiathèque.
- ✓ + 4 400 € pour la présentation des esquisses du futur musée maritime.
- ✓ + 4 000 € pour l'évolution du logiciel de gestion des courriers.
- ✓ + 400 € de fournitures administratives.

Des crédits sont annulés pour – 689 620 € :

- ✓ - 250 000 € pour l'énergie (- 150 000 € pour le chauffage et – 100 000 € pour l'éclairage public) grâce à la baisse des tarifs et la maîtrise de la consommation.
- ✓ - 163 640 € pour la reprise des concessions des cimetières et les crémations (le marché n'a pas pu être renouvelé en 2024).
- ✓ - 83 500 € pour les espaces verts (- 105 500 € car le marché de nettoyage et de désherbage des remparts n'est pas encore renouvelé).
- ✓ - 70 000 € pour des études et des prestations (manager de centre ville) qui ne seront pas réalisées cette année.
- ✓ - 60 000 € pour l'entretien des réseaux d'éclairage public (nouveau marché) et des hydrants (dépenses reportées).
- ✓ - 45 000 € de frais de nettoyage des locaux et de rémunérations des intervenants aviron (crédits réaffectés pour les concours aux écoles privées).
- ✓ - 15 000 € pour la rénovation de murs en pierre dans les cimetières.
- ✓ - 1 400 € de transferts vers le chapitre 012 et 65.
- ✓ - 1 080 € pour un projet informatique non réalisé dans les crèches.

Les charges de personnel (+ 1 000 €)

Les crédits relatifs aux richesses humaines connaissent un ajustement à la marge (1 000 €) pour la rémunération des intervenants culturels (transfert en provenance du chapitre 011).

Les autres charges de gestion courante (+ 321 820 €)

Ce chapitre fait l'objet de plusieurs ajustements :

- ✓ En prévision de la clôture du budget annexe du CCAS consacrée au SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile), il convient de combler progressivement les déficits cumulés de ce budget par une subvention de 250 000 € en 2024.
- ✓ La contribution aux écoles privées est augmentée (+ 45 000 €) afin de tenir compte du rattrapage de l'ouverture d'une classe et des dernières augmentations salariales des ASEM.
- ✓ La subvention au COS est ajustée (+ 11 000 €) prenant en compte les augmentations de dépenses 2022 et 2023 relatives à la garantie obsèques, aux événements familiaux et à la mise à disposition de personnel.
- ✓ Des crédits complémentaires sont nécessaires pour les créances éteintes (+ 8 338 €) et une remise gracieuse (+ 241 €).
- ✓ La subvention au budget annexe Palais du Grand Large est augmentée (+ 5 000 €) afin de prendre en compte les dernières révisions du loyer versé dans le cadre du BEA.
- ✓ L'indemnisation de résiliation d'un marché (+ 2 841 €).
- ✓ Des droits d'auteurs pour les animations culturelles (+ 400 €).
- ✓ Les crédits des subventions pour les animations sportives sont diminués (- 1 000 €) pour financer une nouvelle subvention d'équipement.

Les dotations aux amortissements (+ 265 600 €)

Il s'agit de l'ajustement des dotations aux amortissements nécessaires depuis l'application du prorata temporis (instruction M57).

Dans la mesure où les recettes de fonctionnement augmentent (+ 917 885 €) et que les dépenses diminuent (- 40 700 €), le virement à la section d'investissement est en hausse de 958 585 €. Le virement s'établit ainsi à 3 961 323 €.

1.3 Les dépenses d'investissement

Le montant des crédits d'investissement inscrits à la décision modificative n° 2 s'élève à **- 880 566 €**.

Les **décalages d'opérations** nous amènent à diminuer les crédits suivants à hauteur de **- 2 605 245 €** :

- ✓ - 630 000 € pour le rejointoiement des remparts.
- ✓ - 250 000 € pour la Grande Passerelle (mesures conservatoires).
- ✓ - 200 000 € pour la restauration des couvertures de l'Hôtel de Ville.
- ✓ - 200 000 € pour les études de la salle de sport de la Découverte.
- ✓ - 190 000 € pour l'AP NPNRU (travaux d'aménagement du parking et des abords du skatepark).
- ✓ - 150 000 € pour le PUP des Talards.

- ✓ - 120 000 € pour le secteur du Vau Garni (dont – 100 000 € pour le PUP du Rosais).
- ✓ - 105 000 € pour les études de la Briantais (- 65 000 € pour la restauration du domaine et – 40 000 € pour le château).
- ✓ - 100 000 € pour les études du musée maritime.
- ✓ - 100 000 € de subvention au budget annexe Palais du Grand Large.
- ✓ - 88 400 € pour l'espace Bougainville.
- ✓ - 80 000 € pour les travaux de fibres optiques.
- ✓ - 56 820 € pour la déconstruction de 2 maisons rue d'Islande.
- ✓ - 50 000 € pour les études du parking du Davier.
- ✓ - 50 000 € sur le plan de recollement en classe A de l'éclairage public.
- ✓ - 50 000 € pour la réparation des murs de clôture du chemin des Cordiers.
- ✓ - 45 000 € pour l'aménagement de sanitaires à Marville.
- ✓ - 35 280 € pour le diagnostic de vulnérabilité du bâti.
- ✓ - 30 000 € pour le plan de gestion des espaces naturels sensibles à Rothéneuf.
- ✓ - 20 000 € de travaux de sécurisation des falaises.
- ✓ - 18 000 € pour du matériel de téléphonie.
- ✓ - 15 000 € pour les murs de clôture de la Briantais.
- ✓ - 10 985 € pour les travaux dans les écoles.
- ✓ - 10 000 € pour les études relatives à la reconquête de la nature en ville.
- ✓ - 760 € pour le centre de tir de la Gilbardais.

Des crédits complémentaires sont nécessaires à hauteur de + 1 724 679 € :

- ✓ + 1 036 800 € pour des opérations d'ordre patrimoniales dont 752 000 € pour une cession de terrain à l'euro symbolique, 234 600 € pour la régularisation d'avances versées et 50 200 € pour des acquisitions à titre gratuit.
- ✓ + 121 683 € pour les travaux du boulevard Douville (régularisation de l'avance sur marché).
- ✓ + 92 994 € pour l'aménagement des rues Dinan et Broussais (régularisation de l'avance sur marché).
- ✓ + 75 000 € pour la dépose des panneaux photovoltaïques de la Grande Passerelle.
- ✓ + 70 000 € pour la mise en place de 8 bornes escamotables mécaniques Intra-Muros.
- ✓ + 51 800 € pour les travaux en régie et les amortissements de subventions d'équipements.
- ✓ + 50 000 € pour le renouvellement des lanternes (éclairage public).
- ✓ + 50 000 € pour le PAE Rocabey (subvention d'équipement à SNCF Réseau).
- ✓ + 46 666 € pour les aménagements du skatepark (mobilier et plantations).
- ✓ + 45 000 € pour l'annulation sur exercice antérieur d'une subvention imputée sur un mauvais compte.
- ✓ + 26 141 € de régularisation d'études pour les couvertures de l'Hôtel de Ville (initialement mandatées hors AP).
- ✓ + 20 000 € d'études pour la sécurisation des falaises.
- ✓ + 20 000 € d'études complémentaires pour la Grande Passerelle.
- ✓ + 6 000 € de compléments de crédits pour l'aire de jeux de la Briantais.
- ✓ + 5 850 € pour la taxe d'aménagement relative à l'extension du parking Paul Féval.
- ✓ + 4 000 € pour les frais d'insertion.
- ✓ + 1 745 € de travaux et acquisitions diverses.
- ✓ + 1 000 € pour une subvention d'équipement en faveur de Saint-Malo Plongée Emeraude.

1.4 Les recettes d'investissement

Les **recettes d'investissement (hors emprunt)** sont augmentées de **+ 1 855 387 €**.

- ✓ + 1 036 800 € pour des opérations d'ordre patrimoniales dont 752 000 € pour une cession de terrain à l'euro symbolique, 234 600 € pour la régularisation d'avances versées et 50 200 € pour des acquisitions à titre gratuit.
- ✓ + 1 000 000 € de subvention DSIL 2023 pour le Boulevard Douville (recette non reportée).
- ✓ + 420 150 € pour le solde de la subvention REACT-EU du FEDER pour le plan vélo.
- ✓ + 342 247 € de subvention DSIL 2024 pour les rues Dinan et Broussais.
- ✓ + 265 600 € de dotations aux amortissements.
- ✓ + 202 500 € de produit des amendes de police (répartition nationale).
- ✓ + 154 952 de subventions du département pour le pacte des mobilités locales (rue Pierre de Coubertin).
- ✓ + 47 915 € au titre du fonds vert pour la végétalisation de la cour de l'école Legatelois.
- ✓ + 45 000 € pour la réémission d'un titre sur exercice antérieur.
- ✓ + 26 141 € pour des écritures de régularisations de dépenses passées hors AP (études pour les couvertures de l'Hôtel de Ville).
- ✓ + 8 098 € de subventions au titre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées.
- ✓ + 6 223 € de solde de la dotation de solidarité aux équipements de collectivités touchées par les événements climatiques.
- ✓ + 3 520 € de subvention de la DRAC pour les acquisitions du musée.
- ✓ + 2 870 € de subvention de la CAF pour la Ludothèque.
- ✓ - 200 000 € pour la taxe d'aménagement.
- ✓ - 502 520 € de participations pour les PUP Talard et Etrier/Marville.
- ✓ - 1 004 109 € de produits de cessions : - 700 000 € pour le Pool, - 159 000 € pour un appartement rue de la Corne de Cerf, - 157 000 € pour une maison rue d'Alsace et + 11 891 € pour divers terrains.

Par ailleurs, des virements internes au sein du chapitre 13 sont effectués à hauteur de 388 793 € afin de modifier les imputations de certaines subventions.

La baisse des dépenses d'investissement et la hausse de recettes permettent de diminuer l'emprunt d'équilibre à hauteur de - 3 694 538 € (il s'établit ainsi à 17 618 764,22 €).

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Virement de la section de fonctionnement		+ 958 585,00 €
Crédits nouveaux ou annulations DM2	- 880 566,00 €	+ 1 855 387,00 €
Sous-total	- 880 566,00 €	+ 2 813 972,00 €
<i>Emprunt d'équilibre</i>		- 3 694 538,00 €
Total section d'investissement	- 880 566,00 €	- 880 566,00 €

2. BUDGETS ANNEXES

2.1 ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

Fonctionnement

Les prévisions de recettes sont augmentées (+ 978 231,18 €) afin de prendre en compte les ajustements relatifs aux cessions de la ZAC de Lorette et la subvention obtenue dans le cadre du programme « Territoires engagés pour le logement » dont le premier acompte serait susceptible d'intervenir entre la fin de l'année et le début d'année prochaine.

La section s'équilibre via les écritures de stocks à hauteur de 978 231,08 € en dépenses.

Investissement

La variation sur les écritures de stocks se retrouve dans la prévision de l'emprunt d'équilibre (- 978 231,08 €).

2.2 PALAIS DU GRAND LARGE

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prennent en compte l'ajustement des contributions aux charges de personnel du budget principal et la révision des différentes parts du loyer du BEA pour un total de 5 000 €.

La subvention d'équilibre versée par le budget principal doit ainsi être augmentée d'un montant équivalent (+ 5 000 €) pour atteindre 73 041 €.

Investissement

Les dépenses sont diminuées de 100 000 €, ce qui permet de baisser la subvention d'investissement versée par le budget principal du même montant pour la ramener à 400 340 €.

2.3 PORT

Fonctionnement

Bien que la ville n'exploite plus le port de plaisance depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les transferts vers la SPL Bretagne Plaisance ne sont pas encore effectifs, notamment au niveau des services fiscaux. Il en résulte que la ville a été destinataire, à tort, des avis de taxe foncière et de cotisation foncière des entreprises du port pour l'exercice 2024.

Même si les services fiscaux ont bien noté que la ville n'était plus redevable, il convient de régler ces impôts avant d'en obtenir le remboursement.

C'est pourquoi il est nécessaire d'inscrire de nouveaux crédits à hauteur de 200 000 € : 188 000 € pour la taxe foncière et 12 000 € pour la cotisation foncière des entreprises. Si le remboursement intervient avant la fin de l'exercice, les mandats correspondants seront

annulés et si le remboursement intervient l'année prochaine, cela se traduira par une recette en 2025.

Une recette d'ordre de 6 700 € doit également être ajoutée pour venir régulariser une écriture de cession d'immobilisation sur exercice antérieur.

Ces nouvelles dépenses sont compensées par une diminution de – 193 300 € du virement à la section d'investissement qui s'élève ainsi à 835 890,28 €.

Investissement

Une dépense d'ordre de 6 700 € est ajoutée pour venir régulariser une écriture de cession d'immobilisation sur exercice antérieur.

Le virement de la section de fonctionnement est diminué de – 193 300 €. La section d'investissement demeure néanmoins en suréquilibre avec des recettes supérieures aux dépenses.

BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2024

Décision modificative n°2

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	Virements chapitres	DM 1	DM 2	Total CP 2024
011 Charges à caractère général	20 630 478,00		612 463,00	-629 120,00	20 613 821,00
012 Charges de personnel	46 176 064,00		34 000,00	1 000,00	46 211 064,00
014 Atténuation de produits	55 500,00		25 000,00	0,00	80 500,00
65 Autres charges de gestion courante	9 593 499,00		424 516,00	321 820,00	10 339 835,00
66 Charges financières	1 820 000,00		0,00	0,00	1 820 000,00
67 Charges exceptionnelles	67 000,00		50 400,00	0,00	117 400,00
68 Dotations provisions	515 000,00		0,00	0,00	515 000,00
022 Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles de fonctionnement	78 857 541,00	0,00	1 146 379,00	-306 300,00	79 697 620,00
023 Virement à la section d'investissement	3 149 062,00		-146 324,00	958 585,00	3 961 323,00
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	4 352 145,00		0,00	265 600,00	4 617 745,00
Dépenses d'ordre	7 501 207,00	0,00	-146 324,00	1 224 185,00	8 579 068,00
Total hors résultat reporté	86 358 748,00	0,00	1 000 055,00	917 885,00	88 276 688,00
002 Résultat reporté					0,00
Total dépenses fonctionnement	86 358 748,00	0,00	1 000 055,00	917 885,00	88 276 688,00

Recettes

Chapitre	BP 2024	DM 1	DM 2	Total CP 2024
013 Atténuations de charges	261 050,00	0,00	0,00	261 050,00
70 Produits des services domaines	7 852 448,00	203 456,00	477 155,00	8 533 059,00
73 Impôts et taxes	10 819 000,00	-30 000,00	0,00	10 789 000,00
731 Fiscalité locale	50 820 980,00	547 800,00	64 200,00	51 432 980,00
74 Dotations, subventions et participations	14 592 260,00	226 228,00	23 018,00	14 841 506,00
75 Autres produits de gestion courante	1 539 090,00	29 571,00	12 212,00	1 580 873,00
76 Produits financiers	10 000,00	0,00	5 000,00	15 000,00
77 Produits exceptionnels	7 000,00	23 000,00	32 500,00	62 500,00
78 Reprise provisions	0,00	0,00	252 000,00	252 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	85 901 828,00	1 000 055,00	866 085,00	87 767 968,00
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	456 920,00	0,00	51 800,00	508 720,00
Recettes d'ordre	456 920,00	0,00	51 800,00	508 720,00
Total hors résultat reporté	86 358 748,00	1 000 055,00	917 885,00	88 276 688,00
002 Résultat reporté		0,00		0,00
Total recettes fonctionnement	86 358 748,00	1 000 055,00	917 885,00	88 276 688,00

Investissement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	Reports	Virements chapitres	DM 1	DM 2	Total CP 2024
20 Immobilisations incorporelles	3 591 168,00	1 564 112,74	0,00	-132 071,00	-568 539,00	4 454 670,74
204 Subventions d'équipement	985 575,00	523 477,99	0,00	171 518,00	-49 000,00	1 631 570,99
21 Immobilisations corporelles	7 446 900,00	2 100 938,84	500 000,00	991 873,00	-471 745,00	10 567 966,84
23 Immobilisations en cours	20 053 892,00	8 288 340,75	-500 000,00	695 041,00	-924 882,00	27 612 391,75
Total dépenses d'équipement	32 077 535,00	12 476 870,32	0,00	1 726 361,00	-2 014 166,00	44 266 600,32
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	8 950,00	45 000,00	53 950,00
16 Emprunts	7 184 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	7 204 000,00
1644 Emprunts à rembt temporaire	2 000 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	0,00	1 980 000,00
26 Participations	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
27 Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
4581 Opération sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles d'investissement	41 311 535,00	12 476 870,32	0,00	1 739 811,00	-1 969 166,00	53 559 050,32
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	456 920,00	0,00	0,00	0,00	51 800,00	508 720,00
041 Opérations patrimoniales	822 000,00	0,00	0,00	388 370,00	1 036 800,00	2 247 170,00
Dépenses d'ordre	1 278 920,00	0,00	0,00	388 370,00	1 088 600,00	2 755 890,00
Total hors résultat reporté	42 590 455,00	12 476 870,32	0,00	2 128 181,00	-880 566,00	56 314 940,32
001 Résultat reporté						0,00
Total dépenses investissement	42 590 455,00	12 476 870,32	0,00	2 128 181,00	-880 566,00	56 314 940,32

Recettes

Chapitre	BP 2024	Reports	DM 1	DM 2	Total CP 2024
13 Subventions d'investissement reçues	4 671 892,00	1 803 788,90	839 416,00	1 730 955,00	9 046 051,90
16 Emprunts	22 861 356,00	0,00	-1 548 053,78	-3 694 538,00	17 618 764,22
1644 Emprunts à tirage temporaire	2 000 000,00		-20 000,00	0,00	1 980 000,00
20 Immobilisations incorporelles			0,00	26 141,00	26 141,00
21 Immobilisations corporelles					0,00
23 Immobilisations en cours			0,00	0,00	0,00
Total recettes d'équipement	29 533 248,00	1 803 788,90	-728 637,78	-1 937 442,00	28 670 957,12
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 503 000,00		16 049,00	-200 000,00	3 319 049,00
1068 Excédents de fonct capitalisés	0,00		7 719 717,15	0,00	7 719 717,15
26 Participations					0,00
27 Autres immobilisations financières	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
4582 Opération sous mandat	0,00		0,00	0,00	0,00
024 Produits de cession	1 181 000,00		17 000,00	-1 004 109,00	193 891,00
Recettes réelles d'investissement	34 267 248,00	1 803 788,90	7 024 128,37	-3 141 551,00	39 953 614,27
021 Virement de la section de fonctionnement	3 149 062,00		-146 324,00	958 585,00	3 961 323,00
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	4 352 145,00		0,00	265 600,00	4 617 745,00
041 Opérations patrimoniales	822 000,00		388 370,00	1 036 800,00	2 247 170,00
Recettes d'ordre	8 323 207,00	0,00	242 046,00	2 260 985,00	10 826 238,00
Total hors résultat reporté	42 590 455,00	1 803 788,90	7 266 174,37	-880 566,00	50 779 852,27
001 Résultat reporté	0,00		5 535 088,05	0,00	5 535 088,05
Total recettes investissement	42 590 455,00	1 803 788,90	12 801 262,42	-880 566,00	56 314 940,32

BUDGET ANNEXE : ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ - Exercice 2024
Décision modificative n°2

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	DM 1	DM 2	Total CP 2024
011 Charges à caractère général	5 386 710,63	0,00	0,00	5 386 710,63
012 Charges de personnel				
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00		0,00
66 Charges financières	14 600,00	0,00		14 600,00
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations provisions				
Dépenses réelles de fonctionnement	5 401 310,63	0,00	0,00	5 401 310,63
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	5 963 561,30	88 821,02	978 231,18	7 030 613,50
043 Opé d'ordres de transferts section fonct	14 600,00	97 950,00	0,00	112 550,00
Dépenses d'ordre	5 978 161,30	186 771,02	978 231,18	7 143 163,50
002 Résultat reporté		0,00		0,00
Total dépenses fonctionnement	11 379 471,93	186 771,02	978 231,18	12 544 474,13

Recettes

Chapitre	BP 2024	DM 1	DM 2	Total CP 2024
013 Atténuations de charges				
70 Produits des services domaines	3 413 713,00	0,00	-521 768,82	2 891 944,18
74 Dotations, subventions et participations		1 978,00	1 500 000,00	1 501 978,00
75 Autres produits de gestion courante				
76 Produits financiers				
77 Produits exceptionnels				
Recettes réelles de fonctionnement	3 413 713,00	1 978,00	978 231,18	4 393 922,18
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	7 951 158,93	86 843,02	0,00	8 038 001,95
043 Opé d'ordres de transferts section fonct	14 600,00	97 950,00	0,00	112 550,00
Recettes d'ordre	7 965 758,93	184 793,02	0,00	8 150 551,95
002 Résultat reporté				
Total recettes fonctionnement	11 379 471,93	186 771,02	978 231,18	12 544 474,13

Investissement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	DM 1	DM 2	Total CP 2024
13 Subventions d'investissement				
16 Emprunts	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
Dépenses réelles d'investissement	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	7 951 158,93	86 843,02	0,00	8 038 001,95
041 Opérations patrimoniales				
Dépenses d'ordre	7 951 158,93	86 843,02	0,00	8 038 001,95
Total hors résultat reporté	8 131 158,93	86 843,02	0,00	8 218 001,95
001 Résultat reporté	0,00	2 457 928,28		2 457 928,28
Total dépenses investissement	8 131 158,93	2 544 771,30	0,00	10 675 930,23

Recettes

Chapitre	BP 2024	DM 1	DM 2	Total CP 2024
13 Subventions d'investissement reçues			0,00	0,00
16 Emprunts	2 167 597,63	2 455 950,28	-978 231,18	3 645 316,73
Recettes réelles d'investissement	2 167 597,63	2 455 950,28	-978 231,18	3 645 316,73
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	5 963 561,30	88 821,02	978 231,18	7 030 613,50
041 Opérations patrimoniales				
Recettes d'ordre	5 963 561,30	88 821,02	978 231,18	7 030 613,50
Total hors résultat reporté	8 131 158,93	2 544 771,30	0,00	10 675 930,23
001 Résultat reporté		0,00		0,00
Total recettes investissement	8 131 158,93	2 544 771,30	0,00	10 675 930,23

BUDGET ANNEXE : PALAIS DU GRAND LARGE - Exercice 2024

Décision modificative n°2

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	BP 2024		DM 1	DM 2	Total CP 2024
011 Charges à caractère général	368 390,00		10 000,00	5 000,00	383 390,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00		10,38	0,00	10,38
66 Charges financières	237 010,00		0,00	0,00	237 010,00
Dépenses réelles de fonctionnement	605 400,00		10 010,38	5 000,00	620 410,38
023 Virement à la section d'investissement			0,00	0,00	0,00
042 Opé d'ordres de transferts entre sections			0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
Total hors résultat reporté	605 400,00		10 010,38	5 000,00	620 410,38
002 Résultat reporté	0,00				0,00
Total dépenses fonctionnement	605 400,00		10 010,38	5 000,00	620 410,38

Recettes

Chapitre	BP 2024		DM 1	DM 2	Total CP 2024
70 Produits des services domaines	0,00		0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	454 000,00		0,00	0,00	454 000,00
77 Produits exceptionnels	151 400,00		-64 718,00	5 000,00	91 682,00
Recettes réelles de fonctionnement	605 400,00		-64 718,00	5 000,00	545 682,00
042 Opé d'ordres de transferts entre sections					
Recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
Total hors résultat reporté	605 400,00		-64 718,00	5 000,00	545 682,00
002 Résultat reporté	0,00		74 728,38		74 728,38
Total recettes fonctionnement	605 400,00		10 010,38	5 000,00	620 410,38

Investissement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	Reports	DM 1	DM 2	Total CP 2024
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	4 350,00	-0,01	0,00	14 349,99
21 Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	130 000,00	6 883,00	0,00	-100 000,00	36 883,00
Total dépenses d'équipement	140 000,00	11 233,00	-0,01	-100 000,00	51 232,99
16 Emprunts	385 600,00		0,00	0,00	385 600,00
020 Dépenses imprévues					
Dépenses réelles d'investissement	525 600,00	11 233,00	-0,01	-100 000,00	436 832,99
040 Opé d'ordres de transferts entre sections					
041 Opérations patrimoniales					
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total hors résultat reporté	525 600,00	11 233,00	-0,01	-100 000,00	436 832,99
001 Résultat reporté					0,00
Total dépenses investissement	525 600,00	11 233,00	-0,01	-100 000,00	436 832,99

Recettes

Chapitre	BP 2024	Reports	DM 1	DM 2	Total CP 2024
13 Subvention d'équilibre	525 600,00		-25 260,00	-100 000,00	400 340,00
21 Immobilisations corporelles					
23 Immobilisations en cours					
Total recettes d'équipement	525 600,00	0,00	-25 260,00	-100 000,00	400 340,00
10 Dotations, fonds divers et réserves					
024 Produits de cession					
Recettes réelles d'investissement	525 600,00	0,00	-25 260,00	-100 000,00	400 340,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales					
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total hors résultat reporté	525 600,00	0,00	-25 260,00	-100 000,00	400 340,00
001 Résultat reporté	0,00		36 492,99		36 492,99
Total recettes investissement	525 600,00	0,00	11 232,99	-100 000,00	436 832,99

BUDGET PORT- Exercice 2024
Décision modificative n°1

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	RAR	DM1	Total CP 2024
011 Charges à caractère général	60 470,00		200 000	260 470,00
012 Charges de personnel				0,00
014 Atténuation de produits	30 000,00			30 000,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00			10 000,00
66 Charges financières				0,00
67 Charges exceptionnelles	38 000,00			38 000,00
68 Dotations provisions				0,00
69 Impôts sur les bénéfices	40 000,00			40 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	178 470,00	0	200 000	378 470,00
023 Virement à la section d'investissement	1 029 190,28		-193 300	835 890,28
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	325 910,00			325 910,00
Dépenses d'ordre	1 355 100,28	0	-193 300	1 161 800,28
Total hors résultat reporté	1 533 570,28	0	6 700	1 540 270,28
002 Résultat reporté				
Total dépenses fonctionnement	1 533 570,28	0	6 700	1 540 270,28

Recettes

Chapitre	BP 2024	DM 1	Total CP 2024
013 Atténuations de charges			
70 Produits des services domaines	30 000,00		30 000,00
73 Impôts et taxes			
74 Dotations, subventions et participations			
75 Autres produits de gestion courante			
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels			
78 Reprise provisions			
Recettes réelles de fonctionnement	30 000,00	0,00	30 000,00
042 Opé d'ordres de transferts entre sections	42 000,00	6 700,00	48 700,00
Recettes d'ordre	42 000,00	6 700,00	48 700,00
Total hors résultat reporté	72 000,00	6 700,00	78 700,00
002 Résultat reporté	1 461 570,28		1 461 570,28
Total recettes fonctionnement	1 533 570,28	6 700,00	1 540 270,28

Investissement

Dépenses

Chapitre	BP 2024	RAR	DM1	Total CP 2024
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	15 637,04		25 637,04
21 Immobilisations corporelles	10 000,00			10 000,00
23 Immobilisations en cours	10 000,00	24 890,78		34 890,78
Total dépenses d'équipement	30 000,00	40 527,82	0,00	70 527,82
13 Subventions d'investissement				0,00
16 Emprunts				0,00
Dépenses réelles d'investissement	30 000,00	40 527,82	0,00	70 527,82
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	42 000,00		6 700,00	48 700,00
041 Opérations patrimoniales				
Dépenses d'ordre	42 000,00	0,00	6 700,00	48 700,00
Total hors résultat reporté	72 000,00	40 527,82	6 700,00	119 227,82
001 Résultat reporté				
Total dépenses investissement	72 000,00	40 527,82	6 700,00	119 227,82

Recettes

Chapitre	BP 2024	DM 1	Total CP 2024
13 Subventions d'investissement reçues			
16 Emprunts			
Total recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
1068 Excédents de fonct capitalisés			
024 Produits de cession			
Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 029 190,28	-193 300,00	835 890,28
040 Opé d'ordres de transferts entre sections	325 910,00		325 910,00
041 Opérations patrimoniales			
Recettes d'ordre	1 355 100,28	-193 300,00	1 161 800,28
Total hors résultat reporté	1 355 100,28	-193 300,00	1 161 800,28
001 Résultat reporté	995 677,38		995 677,38
Total recettes investissement	2 350 777,66	-193 300,00	2 157 477,66

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Point examiné en commission Finances, Economie, Moyens des services du 14 octobre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Les inscriptions nouvelles prévues dans la décision modificative n° 2 du budget principal et des budgets annexes ZAC et Palais du Grand Large.
- Les inscriptions nouvelles prévues dans la décision modificative n° 1 du budget port.

- L'attribution d'une subvention complémentaire de 11 000 € au Comité des Œuvres Sociales sur le budget principal.
- L'ajustement des subventions versées par le budget principal au budget Palais du Grand Large : la subvention de fonctionnement est augmentée (+ 5 000 €) pour atteindre 73 041 € et la subvention d'investissement est diminuée (- 100 000 €) pour atteindre 400 340 €.
- L'attribution d'une subvention de fonctionnement de 250 000 € au CCAS pour son budget annexe « service d'aide et d'accompagnement à domicile ».

PRECISE

- Que le présent budget porte détermination des besoins de la collectivité au sens du Code de la commande publique.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOpte

Par 36 voix POUR
6 ABSTENTIONS (Mme BEAUDOUT S - Mme CLAVIER A - Mme LE GAGNE A - M. RICHARD V - Mme SAGET R - M. VAURY E)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Olivier PERNET

Le Secrétaire de séance,
Anna JOURNÉ